

LA SEM FAVORISE L'ACCÈS AU LOGEMENT SUR FONTAINEBLEAU

Après neuf mois de travaux, la SEM Pays de Fontainebleau, renforce l'offre locative dans la ville impériale et propose quatre logements intermédiaires, chaînon manquant entre le logement social et le logement privé destiné aux classes moyennes, rue Aristide Briand.

4 NOUVEAUX LOGEMENTS REFAITS A NEUF !

25, rue Aristide Briand - Fontainebleau

Un T1 bis de 37 m² avec cuisine séparée (Rez-de-chaussée)

Deux T2 - 44 m² chacun (1^{er} étage et 2^{ème} étage)

Un studio de 27 m² (3^{ème} étage)



Détails des charges

Les charges comprennent :

- l'entretien de la chaudière, de la VMC, du système de désenfumage,
- le ménage et l'électricité des parties communes,
- l'abonnement au gaz,
- la consommation et l'abonnement en eau ainsi que la consommation d'eaux chaude et froide.

Conditions de retrait et d'attribution

Pour effectuer la demande de logement il est possible :

- de retirer directement un dossier auprès de l'agence de Fontainebleau du Foyer de Seine-et-Marne (voir contact ci-dessous)

ou

- d'envoyer une lettre de demande de dossier par courrier auprès de la SEM au : 44, rue du Château, 77300 Fontainebleau.

L'acceptation du dossier repose sur plusieurs critères qui sont étudiés par la commission d'attribution.

Pour plus de renseignements :

Amandine Dupuy ou Célia Duchesne - Foyer de Seine-et-Marne - Tél. : 01 64 14 43 30.

Contact presse : Zaga Conseils

Gabriella Tardy – presse@zagaconseils.com – 07 81 36 04 87

La construction de ces appartements, s'inscrit dans une démarche globale qui vise à donner l'opportunité aux actifs du territoire du Pays de Fontainebleau, d'accéder à un logement intermédiaire.

Le logement intermédiaire s'adresse prioritairement aux ménages dont les revenus dépassent les plafonds fixés pour les logements du parc social, mais qui ne peuvent pour autant se loger sur le marché privé.



La SEM compte ainsi :

- Pratiquer des loyers maîtrisés par rapport au marché, pour se situer entre le logement social et le logement libre,
- Faciliter l'installation des classes moyennes et favoriser la mixité sociale,
- Contribuer au développement du territoire en soutenant la rénovation des logements et en préservant le patrimoine,
- Inciter les actifs à rester sur le territoire du Pays de Fontainebleau en améliorant leur qualité de vie.

Aujourd'hui, renforcer l'offre de location intermédiaire prend toute son importance au regard des chiffres publiés dans le dernier rapport annuel de la Fondation Abbé Pierre. Selon ce rapport, 55% des loyers ont augmenté en 13 ans et la situation sociale et économique continue à se dégrader.

LA SEM PAYS DE FONTAINEBLEAU EN CHIFFRES

- 295 logements en 2014 (dont 28 logements sociaux conventionnés)
- Travaux d'entretien annuels : 150 000€
- Investissement en rénovation (2015) : 650 000€
- 6 nouveaux logements en 2015
- 27 nouveaux logements en 2016

Photos HD disponibles sur demande - voir contact presse